REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 03 au 09 mars 2020

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 34 -ème conseil des Ministres de la COI.....2

1.2 Sécurité alimentaire..... 18

1.3 GCPCS19

1.4 Santé.....21

1.5 Energies23

1.6 Culture : Iconothèque.....25

1.7 Economie.....27

1.8 Economie circulaire.....28

1.9 Biodiversité.....32

Commission de l'océan Indien - Déplacement de Jean-Baptiste Lemoyne (6-9 mars 2020)

Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, se rend du 6 au 9 mars aux Seychelles pour représenter la France au Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Ce déplacement permettra d'illustrer notre engagement au sein de la COI tout en confortant l'importance pour la France de sa relation de voisinage dans l'océan Indien, comme l'a rappelé le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, lors de sa récente visite à Maurice, à Madagascar et au Mozambique. Le Conseil des ministres de la COI adoptera formellement l'accord de Victoria révisé, qui remplace l'accord général de coopération entre les États membres de la Commission de l'océan Indien du 10 janvier 1984 ainsi que le protocole additionnel de 1989. Ce texte réaffirme l'identité d'organisation régionale de proximité de la COI, rappelle le rôle unificateur de la langue française et fixe les critères d'accession au statut d'observateur.

Lors de ce déplacement, Jean-Baptiste Lemoyne sera reçu par Danny Faure, Président de la République des Seychelles ; il s'entretiendra avec Vincent Mériton, vice-président titulaire des affaires étrangères et Didier Dogley, ministre du tourisme, de l'aviation civile, des ports et de la marine. Le secrétaire d'État soulignera la valeur de nos proximités géographique et stratégique dans le contexte régional du Sud-ouest de l'océan Indien, en matière de sécurité maritime, de lutte contre le changement climatique et du développement de l'économie bleue, y compris dans une perspective indopacifique.

Jean-Baptiste Lemoyne visitera par ailleurs les infrastructures du port de Victoria, dont la rénovation est accompagnée par l'Agence française de développement, afin de promouvoir l'expertise française en matière de gestion portuaire. Dans un archipel où 30 % du PIB repose sur le tourisme, le secrétaire d'État s'entretiendra avec les professionnels français du secteur qui offre des opportunités d'investissement.

India Approved as Observer of Indian Ocean Commission

Till now, IOC had four observers – China, Malta, European Union and International Organisation of La Francophonie.



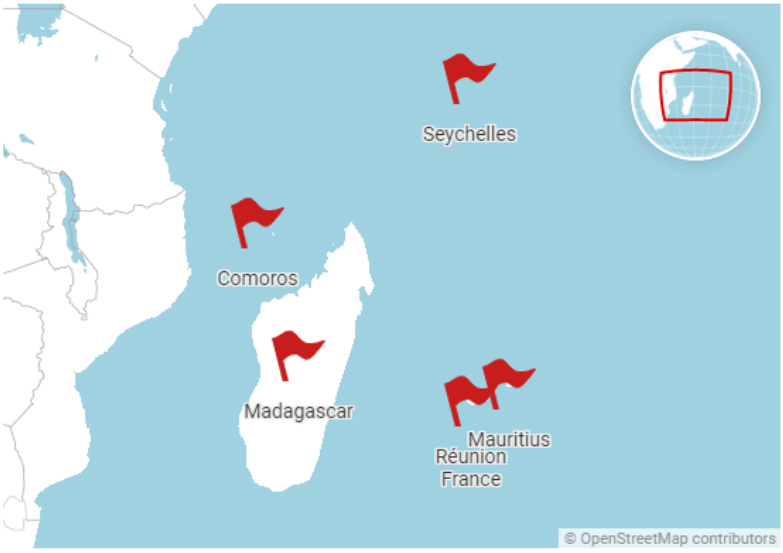
New Delhi: India has been approved as a member of the Indian Ocean Commission, the inter-governmental organisation that coordinates maritime governance in the south-western Indian Ocean.

The decision, as per sources, was made at Friday's meeting of the IOC council of ministers in Seychelles. India had apparently made the application to join as observer of the organisation last month.

Till now, IOC had four observers – China, Malta, European Union and International Organisation of La Francophonie (OIF)

Set up in 1982, the Indian Ocean Commission comprises Seychelles, Madagascar, Comoros, Mauritius, and Reunion island, France's overseas territory in the region.

Member States of Indian Ocean Commission



Not surprisingly, due to their common history, the group has largely been dominated by France, as all the island states are predominately Francophone with a common colonial history.

In fact, the 2018 joint strategic vision for India-France cooperation in the Indian Ocean region – released during the visit of French president Emmanuel Macron – specifically mentions that France would support India's entry in the IOC as an observer.
In return, India had supported a "greater role" for France in the bigger Indian Ocean Rim Association. However, while France is already an IORA dialogue partner, obtaining a membership via its overseas Indian territories has proved to be a bridge too far, with opposition from its former colonial states.
As per officials, India's observer status in IOC is significant as it institutionalises a larger engagement in the south-western Indian ocean which has increased in the last couple of years.
In 2018, Ram Nath Kovind visited Madagascar became the first Indian President to visit Madagascar. Later, Vice President Venkaiah Naidu visited Comoros in October 2019.
In December last year, the ministry of external affairs rejigged its internal divisions to have a more cohesive engagement with institutions and countries in Indian Ocean Region (IOR).
The IOR division previously had the responsibility to coordinate bilateral relations with Sri Lanka, Maldives, Mauritius and Seychelles. This division was further expanded westwards to include Madagascar and Comoros through a notification on December 16.
Earlier in 2019, the MEA got a brand-new Indo-Pacific division to reflect the priority given to the region and bring about a sense of coherence within its various regions. The division also looked after the multilateral linkages in the region and would likely look after the enhanced IOC portfolio.

India admitted as fifth observer to Indian Ocean Commission

The decision was taken at the meeting of the IOC Conference of ministers in Seychelles on Friday making India the fifth observer.

Geeta Mohan



The five-member grouping is important given India's plans to expand in The Western Indian Ocean (WIO) which is strategically connects the Indian Ocean to the Southeastern coast of Africa and beyond. (Photo: IOC website)

India was admitted to the Indian Ocean Commission (IOC: Commission de l'Océan Indien, COI) on Friday as an observer after it applied last month to be considered for observer status.

The decision was taken at the meeting of the IOC Conference of ministers in Seychelles on Friday making India the fifth observer. The other four observers China, Malta, European Union and International Organisation of La Francophonie (OIF).

The five-member grouping is important given India's plans to expand in The Western Indian Ocean (WIO) which is strategically connects the Indian Ocean to the Southeastern coast of Africa and beyond.

The member states are known to be erstwhile French colonies or partly British, partly French colonies. With France a member of IOC because of Reunion Islands, sources say they played a key role in ensuring India's admission.

To a question on whether if this was a counter move to China's presence in the bloc, a source denied such motives and said, This is to enhance India's outreach in the western flank of the Indo-Pacific. Not a counter to any particular nation.

India has made some high-level visits to some of the member states like India's Vice President visited Comoros and President Kovind visited Madagascar in 2018 following which the defence agreement was signed. Therefore, the admission of India, even as an observer, to IOC is of great strategic significance since it will allow collective engagement with the island nations of western Indian Ocean (WIO) and further boost ties with an already strong friend, France.

ADVERTISEMENT
The move will also lend greater significance to India's SAGAR (Security and Growth for all in the Region) policy of the Modi administration.
The IOC was created in 1982 at Port Louis, Mauritius, and later institutionalised in 1984.
It has five member nations- Comoros, Madagascar, Mauritius, Reunion (an overseas region of France) and Seychelles.

34ème Conseil des ministres de la COI : plusieurs mesures adoptés



Le 34ème Conseil des ministres de la COI a été marquant à plus d'un titre. En effet, les membres du Conseil des ministres ont pris un ensemble de décisions touchant aux ambitions politiques et stratégiques, à la santé publique, à l'environnement et au climat ou encore à la sécurité maritime.

Le Conseil des ministres a notamment été l'occasion de:

- Adopter et signer l'Accord de Victoria révisé: texte fondateur de l'organisation revisité après 35 ans de coopération. Cet Accord de Victoria révisé définit la mission – élargie – de la COI, institue le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui devient donc un organe statutaire, crée le poste de Secrétaire général adjoint ou encore prévoit l'organisation de conférences ministérielles thématiques / sectorielles;
- Annoncer le tenue du prochain Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI le 25 juin prochain à Antananarivo en marge du 60ème anniversaire de l'indépendance de Madagascar;
- Adopter un nouveau texte précisant le statut d'observateur; – Accueillir le Japon, l'Inde et l'Organisation des Nations unies comme nouveaux membres Observateurs auprès de la COI – ils rejoignent ainsi la Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte – Nommer le nouveau Secrétaire général de la COI: M. Vêlayoudom Marimoutou, actuellement recteur de l'Académie de La Réunion; il prendra ses fonctions le 16 juillet 2020;
- Convenir de la création d'un « Fonds du réseau SEGA One Health » ouvert à des contributions volontaires pour disposer de ressources pour la prévention et la riposte en matière de santé publique;
- Prendre la mesure des actions en matière de santé (plan d'urgence coronavirus), sécurité maritime, pêche et énergies et confirmer l'intérêt d'une action ambitieuse et diversifiée dans le domaine;

Confirmer la signature prochaine de projets en matière de prévention des risques de catastrophe et de biodiversité.
C'est une boucle de l'histoire. En 1984, c'est aux Seychelles que la COI a été institutionnalisée à travers l'Accord général de coopération entre les Etats membres de la COI, dit « l'Accord de Victoria ». En 35 ans, la COI s'est muée en une organisation régionale de proximité qui a notamment mis en œuvre une cinquantaine de projets pour un montant total dépassant 230 millions d'euros. Ces actions ont porté sur l'environnement et le climat, les pêches, la gouvernance, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'éducation ou encore la santé publique. Plus de 10 partenaires et observateurs accompagnent aujourd'hui la COI et ses Etats membres. Au regard de cette évolution fonctionnelle et du rayonnement politique et diplomatique de l'organisation, il est apparu nécessaire de moderniser l'Accord fondateur de 1984. C'est dans ce sens, et avec le soutien du projet INCA financé par l'Union européenne, que les Etats membres de la COI ont décidé de doter l'organisation d'un nouveau texte, modernisé et en phase avec les ambitions des Etats comme avec la pratique d'une coopération concrète et porteuse de résultats. La signature de l'Accord de Victoria révisé a été le point d'orgue du 34ème Conseil des ministres de la COI.

Les Seychelles cèdent la présidence de la Commission de l'Océan Indien aux Comores

By: **Daniel Laurence, Betymie Bonnelame Traduit par: Rassin Vannier**



Vincent Meriton le vice-président des Seychelles. (Joena Meme)

(Seychelles News Agency) - Le maintien de la stabilité régionale à Madagascar et aux Comores a été l'une des réalisations de la présidence des Seychelles a déclaré **Vincent Meriton** le vice-président des Seychelles.

Les Seychelles ont présidé le Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (**COI**), pendant un an.

Le vice-président Vincent Mériton s'est exprimé lors du 34e Conseil des ministres qui s'est tenu à l'hôtel Savoy dans le district de Beau Vallon, au nord de Mahé.

M. Meriton a déclaré que la Commission "est la seule organisation régionale qui puisse réellement mesurer les besoins de nos pays pour faire face aux menaces économiques, climatiques et sécuritaires".

Il a ajouté que "c'est dans cet esprit que je sens que les Seychelles se sont engagées pendant leur présidence à promouvoir davantage la stabilité régionale en organisant des missions d'écoute et de dialogue ... à Madagascar et aux Comores".

La Commission de l'Océan Indien -- une organisation intergouvernementale créée en 1982 -- comprend les Seychelles, Madagascar, les Comores, Maurice et la Réunion, un département français d'outre-mer.

Lors du Conseil des ministres, les Seychelles, archipel de l'Océan Indien occidental, ont passé la présidence aux Comores. La présidence de la **COI** est tournante chaque année.

Lors de la 34e session, la Commission a signé trois accords principaux, dont une convention de financement de projet, un accord sur un relevé des décisions prises par les membres du Conseil et l'accord de Victoria, qui prévoit l'organisation d'une réunion tous les cinq ans pour aborder différents sujets.

Les questions liées au changement climatique, à la sécurité maritime et à la santé publique ont également été abordées pendant le mandat des Seychelles.

Coopération régionale : La Commission de l'Océan indien penche sur son avenir institutionnel en présence de Jean-Baptiste Lemoyne



Ce vendredi 06 mars, les Etats-membres de la Commission de l'Océan Indien sont réunis aux Seychelles pour le 34 ème Conseil des Ministres. Un rendez-vous diplomatique qui a pour objectif de poser les bases de l'évolution institutionnelle de l'organisation.

Après 38 ans d'existence, la Commission de l'Océan indien souhaite prendre un nouveau tournant institutionnel. Réunis à Seychelles, ce 34 ème Conseil des Ministres devra notamment examiner la proposition de modernisation de l'Accord de Victoria de 1984, le texte fondateur de l'organisation. Au programme de ce rendez-vous, il sera donc question de l'évolution institutionnelle de la COI. L'avenir institutionnel, un sujet qui mûrit depuis plusieurs années au sein de la Commission de l'Océan indien .Les questions de l'examen des demandes d'adhésion auprès de la COI, de l'état d'avancement des accréditations auprès de l'Union européenne et du Fonds vert pour le climat et le suivi des actions sectorielles seront également abordés.





Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne est notamment présent pour représentet les territoires français de La Réunion et Mayotte. Lors de son discours, il a souligné que « la COI, en 35 ans s'est révélée une enceinte privilégiée de dialogue mais aussi d'actions. La COI promeut

une identité forte, francophone, insulaire et métisse ancrée dans l'espace africain».

A l'issue des travaux, la présidence du conseil des ministres de la COI reviendra au Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores, Mohamed El-Amine Souef.

34ème Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien Les Comores assument la présidence de la COI



• L'heure de réaffirmer le rôle opérationnel de la COI

Le 34ème Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) s'est tenu hier à l'Hôtel Savoy Resort & Spa. Les délégués venaient de Madagascar, Comores, France/Réunion, Ile Maurice, l'Union Européenne, des Seychelles, de la COI, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Agence Française de Développement et de l'IOM participaient à ce conseil. C'est le Vice-Président de la République des Seychelles, Vincent Meriton qui avait officiellement ouvert le conseil.
Après ce 34ème Conseil, c'est au tour des Comores d'assumer la présidence de la COI. Le budget pour le bon fonctionnement de la COI est fixé à 1,5 millions d'euros et les Seychelles ont contribué la somme de 63 000 euros.
Trois accords ont été signés pendant ce conseil : Signature de la Convention de financement du projet « Entrepreneuriat et coopération commerciale » ; signature du relevé des décisions par les membres du Conseil des ministres et signature de l'Accord de Victoria révisé par les membres du Conseil des ministres.
Dans son dernier discours comme secrétaire général de la COI, M. Hamadi Madi Bolero, a fait un bilan des activités de la COI. « Ce rendez-vous politique majeur de notre calendrier régional marquera, sans doute, l'histoire institutionnelle de l'Indianocéanie. Au regard des sujets qui seront abordés aujourd'hui, les membres du Conseil des ministres de la COI seront appelés à prendre des décisions qui, d'une part, réaffirmeront le rôle opérationnel de notre organisation, et qui, d'autre part, approfondiront son rayonnement politique et sa portée stratégique. Depuis le 33ème Conseil des ministres de septembre 2018 à Maurice, le secrétariat général s'est pleinement investi dans la mise en œuvre du plan de développement stratégique. »
Monsieur Hamadi a aussi parlé de l'évolution de la COI qui requiert une ambition politique renouvelée. « Cette ambition politique est celle d'une COI renforcée et modernisée pour répondre aux enjeux actuels et futurs du développement. A Moroni, les ministres de nos Etats ont fixé un cap

que nous avons suivi scrupuleusement, notamment en proposant une révision de notre texte fondateur, l'Accord de Victoria de 1984. Ce travail réflexif, qui a directement impliqué les officiers permanents de liaison ainsi que l'assistance technique du projet INCA financé par l'Union européenne, a permis de proposer un Accord révisé aux membres du Conseil. Ce n'est qu'une première étape de notre évolution institutionnelle : la révision des textes d'application est en cours et en toute logique, le mode de fonctionnement de notre organisation se modernisera rapidement. »

Pour sa part, le Vice-Président de la République des Seychelles, aussi le président du Conseil des Ministres de la COI, a parlé du rôle de la COI dans la région. « La COI s'est affirmée comme un acteur incontournable dans le paysage régional. En toute honnêteté, on attend beaucoup de la COI. Et, quand bien même cela n'est pas toujours perceptible, elle fait beaucoup. L'intérêt marqué par de nombreux Etats et organisations internationales témoignent de sa crédibilité et de son rayonnement au-delà de notre région du Sud-Ouest de l'Océan Indien. »

Il a annoncé que le 34ème Conseil des ministres de la COI sera ainsi l'occasion d'accueillir de nouveaux membres observateurs au sein de notre famille.

« Il nous restera à convenir des moyens humains, financiers et matériels que nous pourrons mettre au service de la COI ou, autrement dit, au service de nos ambitions communes. Les partenaires au développement, les Nations Unies, l'Union européenne, l'Agence française de développement, la Banque mondiale, l'Organisation internationale pour les migrations, la Banque africaine de développement, entre autres, soutiennent nos activités et je les en remercie chaleureusement. Ils permettent à la COI de conduire des projets régionaux qui ont, nous devons en avoir conscience, un impact notable dans nos îles. Notre capacité à investir dans notre organisation, dans ses activités, sera un signal fort envoyé à la communauté des bailleurs qui sera plus enclinée à amplifier son appui à la COI et à notre région. »

Il réitère que la présidence seychelloise du Conseil des ministres de la COI a été honorée d'avoir activement participé à la vie régionale, d'avoir soutenu notre action collective et d'avoir soutenu le chantier de la modernisation institutionnelle et fonctionnelle de notre organisation régionale. « Sachez que le Département des Affaires étrangères de la République des Seychelles restera à l'écoute et disposée à appuyer en cas de besoin notre frère le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores qui prendra le flambeau de la présidence à l'issue de nos travaux », a-t-il noté.

Le Speaker de l'Assemblée nationale M. Nicholas Prea, les membres du parlement ainsi que les ministres ont assisté à l'ouverture du conseil.

Al-watwan
Le premier journal des Comores

34È CONSEIL DES MINISTRES DE LA COI

Une double succession annoncée à Mahé

Après quatre ans à la tête de la Commission de l'Océan indien, Hamada Madi (Boléro), nommé le 13 juillet 2016, passera la main le 16 juillet prochain. L'information a été publiée à l'issue du conseil des ministres de la Coi tenu hier, à Mahé, aux Seychelles. Souef Mohamed El-Amine a également succédé à Vincent Méritan l'Union des Comores. Pendant un an, il dirigera le conseil des ministres de la Coi.

Nassila Ben Ali

Le 34ème conseil des ministres de la Commission de l'Océan indien (Coi) a eu lieu samedi à Mahé, aux Seychelles. Cette rencontre avait retenu comme ordre du jour, la révision de l'Accord de Victoria, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, la mise en place des nouveaux membres observateurs et la nomination du nouveau secrétaire général de l'organisation. A l'issue de cette rencontre, plusieurs décisions ont été prises dans les domaines politiques et stratégiques, de la santé publique, de l'environnement, du climat ou encore de la sécurité maritime.
Parmi les événements marquants de cette rencontre de Mahé, la succession de Vincent Méritan et Hamada Madi (Boléro) à la tête de cette organisation indianocéanique. Au sujet du poste de secrétaire général de la Coi, le conseil a nommé Vélayoudom Marimoutou, actuellement recteur de l'académie de La Réunion pour succéder à Hamada Madi (Boléro). Le nouveau secrétaire général de la Coi prendra ses fonctions le 16 juillet prochain.
Quant à la présidence de l'organisation, c'est le ministre comorien des Affaires étrangères qui, pendant un an, dirigera le conseil des ministres.
Après la passation de services avec son homologue seychellois, Souef Mohamed El-Amine a, dans son allocution, inscrit la mandature comorienne, dans la poursuite des engagements fondamentaux adoptés par la Coi, notamment en matière de renforcement «des liens d'amitié et de fraternité».

> *« Le Conseil a annoncé la tenue du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Coi le 25 juin prochain à Antananarivo en marge du 60ème anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Le nouveau texte précisant le statut d'observateur a été adopté. Ainsi, le Japon, l'Inde et l'Organisation des Nations unies vont rejoindre la Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte comme membres observateurs. »*

Imam Abdillah, président des Opi

Dans son intervention, le nouveau président de la Coi a soulenu que «l'heure est à présent à l'action afin de traduire les visions en actes concrets et visibles sur le terrain. Des programmes et projets de la Coi dans les domaines de la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire, l'économie bleue, les énergies renouvelables, la lutte contre les changements climatiques et la paix, stabilité et la gouvernance, notamment, permettent de répondre à des préoccupations partagées à l'échelle internationale». Au sujet de l'épidémie du coronavirus, le chef de la diplomatie comorienne a montré la «nécessité d'assurer la pérennisation à l'image du projet régional «Veille sanitaire».
Au sujet des officiers permanents de liaison (Opl), la présidence revient également à l'Union des Comores. C'est l'Opl comorien, Imam Abdillah, qui assumera cette fonction durant un an. La



réunion de Mahe a notamment été l'occasion d'adopter et signer l'Accord de Victoria révisé. Il s'agit du texte fondateur de l'organisation revisité après 35 ans de coopération. «Cet Accord de Victoria révisé définit la mission – élargie – de la Coi, institue le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui devient donc un organe statutaire, crée le poste de secrétaire général adjoint ou encore prévoit l'organisation de conférences ministérielles thématiques / sectorielles», lit-on dans le communiqué publié pour la circonstance.
Le Conseil a annoncé la tenue du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Coi le 25 juin prochain à Antananarivo en marge du 60ème anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Le nouveau texte précisant le statut d'observateur a été adopté. Ainsi, le Japon, l'Inde et l'Organisation des Nations unies vont rejoindre la Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte comme membres observateurs. Lors de ce Conseil, il a été convenu de créer «Fonds du réseau SEGA One Health». Celui-ci est toujours, selon le communiqué de la Coi, ouvert à des contributions volontaires pour disposer de ressources «pour la prévention et la riposte en matière de santé publique» et dans le domaine de la santé, le conseil a réfléchi sur un plan d'urgence coronavirus.
La sécurité maritime, la pêche et les énergies ont fait l'objet des échanges. L'on a en outre confirmé l'intérêt d'une action ambitieuse et diversifiée dans le domaine. La signature prochaine de projets en matière de prévention des risques de catastrophe et de biodiversité a été confirmée, à en croire le même communiqué.



Les nouveautés de l'Accord de Victoria révisé

Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement devient un organe décisionnel statutaire de l'organisation. Les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres se rencontreront tous les 5 ans pour fixer le cap politique et stratégique de l'organisation. Ainsi, la politique régionale sera hissée au plus haut niveau des Etats.
Les missions de la Coi se sont élargies avec le temps pour répondre aux besoins des Etats membres. Le nouveau texte confirme l'importance de l'action régionale dans les champs d'intervention identifiés en 1984 (environnement, pêches, justice, culture) tout en citant de nouveaux secteurs comme la santé publique, la sécurité maritime ou encore la connectivité.

Au niveau du fonctionnement, la fonction de Secrétaire général adjoint est créée afin de renforcer l'administration. Le mandat du Secrétaire général passe de 4 ans à 5 ans non-renouvelable. On a noté aussi l'inscription de rencontres ministérielles thématiques et sectorielles à l'occasion des Conférence ministérielles thématiques et ce dans le but de mieux mobiliser les autorités nationales sectorielles pour répondre aux enjeux communs (santé, agriculture,...). Il y a aussi la création d'un statut d'observateur auprès de la Coi avec des critères et modalités précisés■



BRÈVE

COI : L'INDE OBTIENT LE STATUT D'OBSERVATEUR

Le dernier conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) a admis de nouveaux membres, à titre d'observateur, en son sein. Le Japon, les Nations unies et l'Inde ont ainsi accédé à ce statut. À savoir que la Chine, l'Union européenne, l'Organisation internationale de la francophonie et l'Ordre souverain de Malte font déjà partie de cette liste.

Plusieurs articles en Inde font état du nouveau rôle de la Grande péninsule au niveau de la COI. Surtout l'aspect géopolitique, avec une expansion de son influence dans l'ouest de l'océan Indien. D'autres médias parlent de la synergie dans plusieurs secteurs, dont la défense en mer. Pour rappel, l'Inde fait déjà partie de l'Indian Ocean Rim.

Plus d'infos

- http://www.nation.sc/articles/3747/les-seychelles-accueillent-ce-vendredi-le-34me-conseil-des-ministres-de-la-coi
- https://www.habarizacomores.com/2020/03/velayoudom-marimoutou-nouveau.html
- https://www.zinfos974.com/Secretariat-general-de-la-COI-Le-recteur-Velayoudom-Marimoutou-est-un-gros-menteur_a150474.html
- http://www.seychellesnewsagency.com/articles/12547/Seychelles+hands+over+presidency+of+the+Indian+Ocean+Commission
- https://www.lemauricien.com/article/realpolitik-ocean-indien-linde-le-japon-et-lonu-statut-dobservateur-a-la-coi/
- https://www.drom-com.fr/articles/cooperation-regionale-la-commission-de-locean-indien-penche-sur-son-avenir-institutionnel-en-presence-de-jean-baptiste-lemoyne-3805.htm
- https://www.youtube.com/watch?v=g14GqSWeY1c
- https://www.diplomatie.gouv.fr/en/country-files/seychelles/news/article/indian-ocean-commission-visit-by-jean-baptiste-lemoyne-6-9-mar-2020
- https://www.youtube.com/watch?v=BGKf3oph_2k
- https://economictimes.indiatimes.com/news/defence/india-joins-indian-ocean-commission-as-observer-bolstering-indo-pacific-vision/articleshow/74518307.cms
- https://www.fresherslive.com/current-affairs/articles/india-approved-as-observer-of-indian-ocean-commission-24849
- https://www.insightsonindia.com/2020/03/07/indian-ocean-commission/
- https://vajiramias.com/current-affairs/indian-ocean-commission/5e64605e1d5def6b67b2e8b4/
- https://currentaffairs.gktoday.in/india-joins-indian-ocean-commission-as-the-fifth-observer-032020325399.html
- https://affairscloud.com/india-joins-indian-ocean-commission-ioc-as-its-5th-observer-to-boost-indo-pacific-vision/
- https://www.jatinverma.org/india-joins-indian-ocean-commission-as-observer-summary
- https://www.newsmada.com/2020/03/02/la-politique-en-bref-435/
- https://www.habarizacomores.com/2020/03/les-comores-sapprete-prendre-la.html

Sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) Identification des actions prioritaires et de rédaction des fiches de projet

03/03/2020 Mmagaza



Hier, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement et en présence du Représentant de la Fao dans notre zone M. Talla, s'est tenu à l'hôtel Retaj, un « atelier technique d'identification des actions prioritaires et de rédaction des fiches de projet dans le cadre du Programme Régional PRESAN aux Comores ».

L'objectif premier de ce programme est de promouvoir des relations de marché entre les acteurs des chaînes de valeur et de favoriser leur accès aux biens et services dont ils ont besoin pour produire en quantité et en qualité, à des prix concurrentiels, de façon à améliorer la couverture des besoins des populations de l'espace Commission de l'Océan Indien (COI). La mobilisation du secteur privé est au cœur de cette démarche.

Dans son axe 2, il est question du commerce intra régional des productions agricoles d'intérêt régional. Il s'agit d'assurer la promotion des exportations de denrées produites dans l'Indianocéanie vers les pays demandeurs de l'espace COI. Le dernier axe traite de la sécurité nutritionnelle. Il met l'accent sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et sur l'amélioration des réponses aux désastres naturels qui, chaque année, menacent nos populations.

Aussi, le PRESAN est un programme cadre où s'insèreront plusieurs projets qui contribueront à l'atteinte d'objectifs communs aux pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI). Ce programme contribue à la réalisation de plusieurs Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD n°2 pour la « lutte contre la faim et la malnutrition », l'ODD n°3 pour la « bonne santé », l'ODD n°13 pour la « lutte contre les effets du changement climatique », les ODD n°14 et 15 pour la préservation des écosystèmes aquatiques et terrestres et l'ODD n°17 promouvant des partenariats solides pour le développement durable.

Maurice cède la présidence du Groupe de contact sur la piraterie au Kenya



La République du Kenya a pris la présidence du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (CGPCS) pour une période de deux ans.

Dans cette optique, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce internationale, Nando Bodha, a remis les documents du CGPCS au secrétaire au Cabinet auprès du ministère de la Défense de la République du Kenya, l'ambassadrice et docteure Monica Juma au cours d'une cérémonie qui s'est tenue le jeudi 27 février, au *Sofitel Mauritius* à Flic-en-Flac.

Le CGPCS est une coalition internationale créée en janvier 2009 conformément à la résolution 1851 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies. Le groupe compte comme membres 68 pays et 24 organisations internationales et a pour objectif de coordonner les efforts politiques, militaires et non gouvernementaux pour lutter contre la piraterie au large des côtes de la Somalie.

CGPCS permettra au Kenya de coordonner les efforts régionaux et internationaux pour la Présentant les réalisations de la présidence de Maurice du CGPCS, le ministre Bodha a qualifié le bilan de positif. Ont été évoqués l'organisation de la session plénière annuelle, la participation à des grandes conférences comme la Conférence mondiale sur l'économie bleue durable; l'intervention de la présidence suite à la remise en liberté prématurée des pirates somaliens; et l'examen stratégique du CGPCS pour une réorientation effective de l'organisation.

Le ministre a aussi mis en exergue le partenariat solide et durable entre Maurice et le Kenya. Il a ajouté que la détermination du Kenya à présider le CGPCS reflète l'engagement profond de ce pays pour la sécurité maritime à travers les luttes contre la prolifération de la criminalité maritime, du trafic de drogue et d'êtres humains, du terrorisme ainsi que du changement climatique.

Pour sa part, Dr Monica Juma a assuré que le Kenya travaillerait avec tous les États membres et parties prenantes avec l'objectif de consolider

le travail accompli par les présidents précédents et de préserver l'héritage du CGPCS. Selon elle, la présidence du mise en œuvre efficace des programmes de lutte contre la piraterie.





Pour plus information

- http://foreign.govmu.org/English/News/Pages/Handing-over-Ceremony-of-the-Chairmanship-of-the-CGPCS.aspx

- https://lejournal.mu/2020/02/27/kenya-elected-as-chair-of-the-contact-group-on-piracy-off-the-coast-of-somalia/
- https://www.mast-security.com/blog/maritime-security-news/kenya-to-head-counter-piracy-group/
- https://maritimesecurity.news.blog/tag/gulf-of-aden/
- https://www.inside.news/bodha-les-delits-maritimes-dans-locean-indien-13-milliards-usd-au-cours-des-10-dernieres-annees/
- https://lejournal.mu/2020/03/01/bodha-les-delits-maritimes-dans-locean-indien-13-milliards-usd-au-cours-des-10-dernieres-annees/
- http://crfimmadagascar.org/en/others/english-news-mauritius-gcpcs-handover-of-chairmanship-ceremony-between-mauritius-and-kenya/

Les calots chirurgicaux et les masques en rupture de stock

Stock épuisé. Un responsable auprès du ministère de la Santé publique a dévoilé, hier, le manque de calots chirurgicaux parmi les kits de protection des médecins et agents de santé qui s'occupent de la prise en charge des personnes mises en observation et/ou présentant les symptômes similaires à la maladie Covid-19.

« Il n'y a plus de stock dans les grossistes en produits pharmaceutiques, mais nous avons déjà fait des commandes qui sont attendues cette semaine. En général, la Chine est le premier producteur de calots chirurgicaux mais avec la situation actuelle dans ce pays cela, l'approvisionnement est perturbé d'où une rupture de stock dans certains hôpitaux de la capitale, selon une source une source auprès du ministère de la Santé publique ». L'utilisation de calots en tissu réutilisables, est une autre option, suggère ce dernier. Toutefois leur lavage avec des produits désinfectants après chaque utilisation est nécessaire pour éviter toute contamination.

Le secrétaire général du ministère, le professeur Gaétan Duval Solofomalala, a rassuré que « le ministère reste toujours vigilant face à la propagation du coronavirus. Nous disposons de kits complets de protection, mais nous avons déjà passé commande auprès de la **Commission de l'Océan Indien (COI**), afin que nous soyons bien équipés en matériels au cas où la maladie entrerait dans le pays. Cette nouvelle commande est en cours de traitement et nous attendons son arrivée prochainement ». Ce dernier a ajouté que pour l'instant il n'y a aucun cas de Covid-19 confirmé à Madagascar, mais la vielle sanitaire est toujours renforcée aux ports et aéroports pour protéger nos frontières.

Plus de masques

Outre les calots chirurgicaux, les masques connaissent aussi une rupture de stock dans plusieurs pharmacies de la Capitale. Les grossistes sont ainsi obligés de limiter les commandes des pharmacies et des cliniques.

Pour plus d'infos

- http://www.ipreunion.com/courrier-des-lecteurs/reportage/2020/03/06/tribune-libre-de-la-deputee-nadia-ramassamy-coronavirus-nadia-ramassamy-ecrit-au-prefet-et-demande-plus-de-cooperation-regionale,115669.html
- https://www.madagascar-tribune.com/Les-calots-chirurgicaux-et-les-masques-en-rupture-de-stock.html
- https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/coronavirus-covid-19-9-personnes-observation-madagascar-806817.html

Transition énergétique : le projet de Formation de l'Enseignement supérieur pour la transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie est lancé !



L'AUF et les représentants des universités impliquées dans le projet Formation de l'Enseignement supérieur pour la transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII) se sont réunis à Antananarivo du 24 au 28 février 2020. A cette occasion, le projet a été lancé officiellement et la planification de la première année du projet FESTII a été élaborée.

Cette rencontre avait pour objectifs de :

- De conforter la dynamique positive autour du projet, d'identifier les équipes affectées à chaque lot d'activités, et de définir le planning des activités pour cette année 2020.
- de lancer officiellement le projet : la cérémonie officielle a réuni SE Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, SE Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores, les partenaires du projet et l'AUF.
- d'organiser une table ronde sur les enjeux de la transition énergétique dans les territoires insulaires. Cette table ronde a permis au public de mieux connaitre les initiatives existantes en Océan indien, notamment celles menées par la Commission de l'Océan indien ; l'état des lieux de la transition énergétique dans les îles des Açores (Portugal), La Réunion, La Laguna (Espagne) et la dynamique de partenariat public-privé à l'île Maurice grâce à l'intervention de Mickael Apaya de Business Mauritius.

Coordonné par l'AUF pour une durée de 3 ans à compter de cette année, le projet de Formation de l'Enseignement supérieur pour la transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie bénéficie d'un financement de 826.000€ de l'Union Européenne dans le cadre de son programme Erasmus+ Renforcement de capacités. Cette première année sera consacrée au lot d'activités « Préparation » consacré essentiellement à la gestion administrative et aux analyses des métiers et compétences requises et des cibles qui seront effectuées au sein de chaque composante.

Patrimoine : (Re) Découvrez le One-stop-shop des images historiques de l'océan Indien



Ne soyez pas effrayés par son nom : Iconothèque historique de l'océan Indien (IHOI). Cette banque d'images historiques de la région est en réalité une mine d'or à vocation de partage du patrimoine. Jeudi dernier, l'IHOI a lancé une exposition virtuelle sobrement intitulée : Images de l'océan Indien.

Rassembler la mémoire *«dispersée, fragile, méconnue»* de l'océan Indien. Tout ce qui témoigne des îles de la région en peintures, gravures, photos et dessins. Ce projet est celui de l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien (IHOI). Ce *site web* (www.ihoi.org) crée par le Département de La Réunion se présente comme une banque d'images retraçant l'histoire des îles de l'océan Indien.

Jeudi 26 février, a eu lieu de lancement d'une exposition virtuelle de l'IHOI, intitulée *Images de l'océan Indien*. Lancement qui a eu lieu- le symbole est fort – en simultané, dans les pays membres. Chez nous, ce lancement a eu lieu dans les locaux de la Commission de l'océan Indien (COI), à Ebène.

C'est vers un espace d'exposition virtuel *(www.images-oceanin-dien.org)* que nous avons été dirigés. Pour une sélection d'images de ce site qui s'apparente à une mine d'or, avec *«plus de 100 000 images dont plus de 20 000 à disposition du public»,* a indiqué Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission à la COI.

Les images les plus anciennes datent du 17ème siècle. *«Au départ c'était beaucoup d'images de La Réunion, mais aujourd'hui les cinq Etat-membres y figurent»*. Cela grâce à la participation d'une série d'institutions publiques et privées qui ont versé leurs images dans le fonds de l'IHOI qui existe depuis 2011. L'Aapravasi Ghat Trust Fund et la Chambre d'Agriculture sont parmi les contributeurs.



Iconothèque: comment ça marche?

Toute personne/institution souhaitant contribuer à l'IHOI signe d'abord une convention avec le Département de La Réunion. Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission à la COI souligne: *«le propriétaire de l'image garde à tout moment la pleine possession de ses droits».*

L'œuvre-peinture, gravure, photo, dessin – est photographiée. Cette image numérique, accompagnée d'une note explicative intègre l'IHOI. Elle est à la fois conservée et rendue visible aux utilisateurs.

Cependant, l'utilisateur qui souhaite copier les images disponibles dans le catalogue de l''IHOI n'a accès qu'à une copie en basse résolution frappée d'un *watermark.* Le propriétaire de l'image est averti des demandes d'utilisation des images en haute définition. Il peut donner son consentement ou le refuser.

L'UE vient en aide aux entrepreneurs de l'océan Indien

Ebène, Maurice (PANA) – Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Hamada Madi, et l'ambassadeur de l'Union européenne, Vincent Degert, ont signé, ce vendredi, à la clôture du 34ème Conseil des ministres de la COI, qui s'est tenu à Beau Vallon, aux Seychelles, la convention de financement d'un nouveau projet « Entrepreneuriat et Coopération commerciale » au bénéfice des entrepreneurs de l'Océan Indien, a-t-on appris auprès du siège de la COI, à Ebène, Ile Maurice

Nouveau règlement : sacs biodégradables et 'paper bags' ont la cote



L'Environment Protection (Banning of Plastic Bags) Regulations 2015 sera revu. Cette mesure concerne l'introduction d'un nouveau règlement pour l'interdiction des sacs non-biodégradables. Tour d'horizon.

Plus de 8 millions de tonnes de plastique sont jetées dans les océans chaque année, selon un cadre du ministère de l'Environnement. Cette réalité inquiète le ministère de tutelle. Pour combattre la pollution causée par les déchets plastiques et être en harmonie avec l'environnement, le gouvernement envisage trois solutions: réduction du nombre de déchets plastiques produits dans le pays; interdiction des produits en plastique non-biodégradables; réduction du nombre de bouteilles en PET dans nos déchets.

À cet effet, le projet de loi sur le 'Banning of Plastic Bags' sera revu pour interdire les sacs en plastique et promouvoir une économie circulaire. Une nouvelle qui est accueillie par les fournisseurs et les producteurs de sacs biodégradables et des 'paper bags' qui y voient une aubaine. À l'instar de Yash Goodur, Sales and E- Marketing Officer chez Explast Ltd, qui salue cette mesure pour pallier les difficultés liées aux sacs en plastique conventionnels. « On produit environ 10 000 sacs en papier par mois. »

De son côté, Green Bag brasse une hausse de 20 % dans la production des sacs. « On note un fort engouement pour ce type de produit. C'est un créneau porteur », soutient une responsable qui ajoute qu'« au cœur de l'économie circulaire, cette mesure créera des emplois puisqu'il existe des opportunités de croissance pour les fournisseurs ».

Rishta Goorah, secrétaire chez Birdy Advertising Ltd abonde dans le même sens. «L'interdiction d'utilisation des sacs en plastique, en vigueur depuis le 1er janvier 2016, a fait le bonheur des acteurs évoluant dans ce secteur. De nombreux supermarchés se sont tournés vers le sac en tissu pour transporter fruits et légumes en vrac aussi bien que le reste des courses. Chez nous, par exemple, on enregistre une hausse de 20 % dans notre production en ce moment. C'est un secteur prometteur.»

Engagée dans ce domaine, Emily Minator, directrice de Cotton Eco Bag, trouve que cette mesure préservera l'écologie tout en encourageant les

compagnies à se lancer dans ce domaine et répondre aux exigences des autorités publiques. « On fabrique en moyenne 500 pièces par mois, cependant, on note une augmentation dans notre production, car les Mauriciens sont soucieux de l'écologie », dit-elle.
Yash Goodur constate que les Mauriciens sont de plus en plus conscients de l'importance d'avoir une gestion durable des déchets. «Avec une hausse de la demande, il est important d'offrir un large choix aux clients.
En terme de coût, le produit écolo est plus cher. L'éducation reste un moyen important pour sensibiliser les Mauriciens sur le développement durable », observe-t-il. Vassen Kaupaymootoo, ingénieur en environnement, estime que les entreprises sont plus conscientes des enjeux environnementaux, sociaux et économiques sur la bonne gestion de leurs déchets. Selon lui, tous les pays avant-gardistes ont déjà compris qu'il est important de se préparer à vivre dans une économie circulaire. « La création des industries vertes à Maurice donne une indication claire de la direction et des mesures prises pour développer l'économie verte comme un nouveau pilier de notre économie».

Le secteur privé mobilisé au niveau régional en faveur de l'économie circulaire | 02 March 2020



Au terme du programme de CAP Business Océan Indien visant à une approche régionale en filières, pour une meilleure gestion des déchets, des initiatives et des projets remarquables ont été présentés devant des responsables d'entreprises, d'organisations professionnelles, d'administrations publiques et d'ONG de toutes les îles de la région, réunis, les 24 et 25 février, à Maurice.

Animateur du dialogue public-privé au niveau régional, CAP Business Océan Indien a fait du changement de paradigme économique pour un modèle plus soutenable, l'un de ses principaux axes de travail. Son but : construire un plaidoyer, le déployer et mobiliser les entreprises que l'organisation représente, c'est-à-dire les 200 000 adhérents des associations professionnelles et des Chambres de commerce et d'industrie des Comores, de Madagascar, de Maurice, de Mayotte, de la Réunion et des Seychelles.

Pour mener à bien cette mission, un programme de coopération visant à l'émergence de filières régionales de gestion des déchets a été mis en œuvre durant près de deux ans par CAP Business Océan Indien. Il s'est achevé par un atelier de travail, organisé à Maurice les 24 et 25 février, ayant réuni des dirigeants d'entreprises, d'associations professionnelles, des responsables des pouvoirs publics, d'ONG et de partenaires de développement, comme l'Agence française de développement, la Région Réunion et la Commission de l'océan Indien.

« Le modèle économique que nous suivons aujourd'hui sera bientôt insoutenable, a affirmé Pascal Plante, président de CAP Business OI, ex-Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien. Nous devons agir ensemble pour ne pas compromettre la capacité des futures générations à s'épanouir de manière durable.

«Un nouveau modèle, a-t-il précisé, devra conduire l'opérateur économique à ne plus considérer « le déchet » comme une matière dont il faut se débarrasser, mais plutôt comme une ressource. Dans nos îles cette économie circulaire ne peut être pensée à l'échelle d'un seul territoire. »

Durant les sessions de travail, les acteurs économiques présents, issus de toutes les îles du sud-ouest de l'océan Indien, ont identifié des

projets de collaboration qui permettent d'envisager des succès rapides autour de la structuration de filières de gestion de déchets sur plusieurs territoires.
Des entrepreneurs ont démontré la faisabilité et la pertinence de la démarche. Comme par exemple, l'entreprise réunionnaise *Fourmize* qui achète à des particuliers des déchets recyclables avec des bons de réduction dans des commerces associés. Ce projet social et solidaire concerne plus particulièrement des populations qui ne pratiquent pas le tri sélectif à la source. Il est donc réplicable sur d'autres territoires. Comme celui de la startup *Eco warriors*, un développeur mauricien d'applications pour mobiles dont l'une d'entre elles calcule le coût économique et environnemental pour les entreprises de la non-prise en compte de la gestion des déchets. De potentiels transferts d'expertises ont aussi été mis en avant, notamment sur des méthodes simples et peu couteuses de valorisation sur place des huiles minérales. A l'occasion de cet atelier, a été présenté aussi le projet de mise en place à Maurice de filières à Responsabilité élargie aux producteurs, grâce à la transposition du modèle qui fait ses preuves depuis plusieurs années à La Réunion et à Mayotte.
Concernant ces initiatives qui existent déjà, Cap Business s'est engagé à faciliter leur expérimentation sur un premier territoire et dans un second temps leur duplication sur d'autres. Pour aller vers des filières plus structurantes sur le moyen terme, les acteurs ont fait remonter un besoin d'accompagnement des Etats pour la mise en place de cadre règlementaires facilitateurs de l'initiative privée dans le domaine, notamment les règlementations sur la Sortie du Statut de Déchets. Cap Business Océan Indien portera cette demande du secteur privé devant le Conseil des ministres de la COI, pour que les autorités publiques de la sous-région cernent les enjeux et puissent agir, dans un esprit de collaboration publique-privée.

The Eastern and Southern Africa Resource Hub plans joint actions with the Indian Ocean Commission (IOC) and the Southern African Development Community (SADC) to meet their conservation priorities.

The Biodiversity and Protected Areas Management (BIOPAMA) programme aims to assist the African, Caribbean and Pacific (ACP) countries in developing a framework for improving technical and institutional approaches to conserve biodiversity, in protected and conserved areas, through regional cooperation and capacity building activities.

The programme uses two complementary strategies : (i) the establishment of regional observatories such as the Regional Resource Hub in Eastern and Southern Africa to facilitate the provision of relevant information and data to support policies and guide more effective decision-making on protected and conserved areas and (ii) the capacity development of managers and decision-makers of protected and conserved areas to build regional capacity to effectively use data and information.

The Regional Resource Hub is a regional centre that compiles and analyzes relevant data and provides information to support field interventions, policies dialogues and decision-making processes at local, national and regional levels. It is hosted by the Regional Centre for Mapping Resources for Development (RCMRD) and covers the 24 countries in Eastern and Southern Africa.

BIOPAMA Southern Africa regional economic communities workshop

A strategic planning workshop for the development of the 2020 Regional Resource Hub (RRH) action plan was held at the Regional Centre for Mapping of Resources for Development (RCMRD) in Nairobi, Kenya, from 24 to 25 February 2020.

The workshop was attended by relevant Regional Economic Communities (RECs), the Indian Ocean Commission (IOC) and the Southern African Development Community (SADC), besides the RCMRD team, IUCN and the Joint Research Centre (JRC) focal points for the region.

The event allowed enhanced engagement of the regional economic community with the resource hub through networking. It also facilitated the identification of needs and priorities in terms of biodiversity conservation and sustainable development, of protected and conserved areas and surrounding communities.

Key outputs of the workshop are a detailed work plan and agreed on actions for each counterpart on the way forward for the implementation of the RRH. Some of the follow-up activities include:

- The development of a data management and sharing protocol;
- An analysis of training needs and compilation list of regional training institutions;
- The creation of knowledge products such as a marine protected area portal or a dashboard for each transfrontier conservation area at a landscape or seascape level.

BIOPAMA offers support to develop the Regional Resource Hub in order to improve and strengthen management and governance in the protected and conserved areas in Eastern and Southern Africa. This can be implemented through capacity development activities, the Action Component – the BIOPAMA grant-making facility that supports activities on the ground -, and the establishment of the regional reference information system (RRIS).
The regional reference information system is free, secure and built using open source technologies. The system hosts a broad range of data that can be stored and used, such as field data, international indicators, satellite imagery, maps, photos, surveys and documents.